

Politique et plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2026-2028 .



LOI 57 ●

L'Office des personnes handicapées du Québec a adopté le 7 juin 2024, par l'Assemblée nationale du Québec, du projet de loi n° 57. Ce dernier modifie diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, dont certaines au bénéfice des personnes handicapées et de leur famille. Le projet de loi adopté vise notamment à :

- **abaisser le seuil d'assujettissement** des municipalités ayant l'obligation d'adopter un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées. **Le nouveau seuil passant de 15 000 à 10 000 habitants** aura pour effet d'assujettir 35 municipalités supplémentaires. Ces dernières auront jusqu'au 31 décembre 2025 pour produire leur premier plan.



Groupe de travail pour l'élaboration du plan d'action ●

PROCESSUS ET MANDAT



Le Plan d'action 2026-2028 a été élaboré en collaboration étroite avec les représentants des services municipaux, des organismes communautaires ainsi que des citoyens de la Ville de Bromont. De plus, la Ville de Bromont a bénéficié de l'accompagnement de Kéroul pour la conception de son plan d'action.

 **Kéroul**
Partenaire de découvertes
accessibles

LES AXES •

Le plan d'action 2026-2028 s'articule autour de sept grands axes visant à favoriser l'inclusion et à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap :

Axe 1 : Loisirs, activités culturelles et sportives

Axe 2 : Infrastructures urbaines et parcs

Axe 3 : Accueil et services administratifs de la Municipalité

Axe 4 : Bâtiments, habitation et commerces

Axe 5 : Sécurité, incendie

Axe 6 : Communication

Axe 7 : Transport

Pour consulter les objectifs et actions spécifiques du plan d'action, visiter la section **Politiques et plans** du site Internet bromont.net

- Avec le soutien de Kéroul et la collaboration des parties prenantes, la Ville a élaboré un plan triennal axé sur l'inclusion et l'accessibilité. Le plan pourra être réévalué annuellement en fonction des besoins évolutifs, des priorités et de la capacité financière de la Ville.



ÉCHÉANCIER •

4 et 7 juillet 2025 : **Consultations** des organismes, citoyens et partenaires

15 et 17 juillet 2025 : **Consultations** des services municipaux

18 septembre 2025 : **Priorisation** des actions avec Kéroul et les services municipaux

17 novembre 2025 : **Dépôt** de la Politique et du plan d'action

17 novembre 2025 : **Lecture citoyenne** du 17 novembre au 1er décembre

8 décembre 2025 : Dépôt du rapport de la Lecture citoyenne
Adoption de la Politique et du plan d'action 2026-2028

Semaine du 15 décembre 2025 : **Lancement sur les médias sociaux** de
la Politique et du plan d'action